prolifération des armes nucléaires tout en satisfaisant les besoins légitimes en uranium et en technologie des pays qui manifestent l'intention d'employer les produits canadiens uniquement à des fins pacifiques. Notre politique actuelle d'exportation nucléaire exige déjà que le Canada reçoive des assurances fermes que ce qu'il fournit ne sera pas utilisé comme force explosive; notre politique ne couvre toutefois pas le matériel, l'équipement ou la technologie reçu d'un autre pays fournisseur ou ce qui peut être produit de façon autonome par ce pays. La nouvelle politique comblera cette lacune. Nous posséderons donc par traité l'assurance que nos clients, dans le domaine nucléaire, compteront parmi les pays qui, sans équivoque, sont engagés dans la voie de la non-prolifération des armes nucléaires.

La mise au point du réacteur CANDU constitue l'une des grandes réalisations technologiques canadiennes. Ce système est nécessaire pour réduire la dépendance du monde à l'égard du pétrole. En outre, nos partenaires commerciaux du monde industrialisé comptent sur les gisements d'uranium du Canada pour que les programmes de réacteurs nucléaires qu'ils ont, comme nous, mis en oeuvre, puissent se poursuivre et répondre aux besoins énergétiques grandissants. A défaut d'autres techniques, les pays en développement se tourneront aussi vers l'énergie nucléaire lorsqu'ils auront épuisé les autres sources d'énergie courante et édifié l'infrastructure nationale nécessaire aux grands réacteurs actuels. Même s'il faut intensifier la recherche en matière de conservation et de recyclage de l'énergie, la planification énergétique, au Canada et ailleurs, doit s'attacher aux ressources actuellement disponibles.

Même si le gouvernement canadien reconnaît les besoins énergétiques légitimes de ses partenaires commerciaux, il est décidé à faire tout ce qu'il peut pour éviter de contribuer à un élargissement du club atomique. C'est pourquoi il veut, unilatéralement, accroître davantage encore ses exigences en matière de garanties. Tout comme par le passé, nous sommes disposés à assumer les conséquences commerciales de notre avant-gardisme. C'est le prix que nous sommes prêts à payer pour freiner la menace que fait peser la prolifération nucléaire sur le genre humain.

Pour que notre politique d'exportation soit pleinement efficace, nous devons convaincre d'autres fournisseurs de matières nucléaires d'en adopter de semblables. Lors d'entretiens avec les représentants de pays fournisseurs, nous les avons exhortés à prendre une décision collective pour limiter leurs exportations aux États non dotés d'armes nucléaires qui ont ratifié le Traité sur la non-prolifération ou qui sont disposés à accepter un contrôle global de leur programme. Nous regrettons qu'à ce jour cela n'ait pas été possible. Le Canada est